

Bike & Run de Montluçon 2025

Règlement de l'épreuve

Le déroulement de toutes les épreuves s'effectueront suivant la réglementation sportive 2025 de la F.F.TRI. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance. Lien de la réglementation : https://drive.google.com/file/d/1ZIIAFHMKUiNYNoSW_2k6_75UTtHHOztz/view?usp=sharing

Inscriptions :

Les inscriptions aux différentes courses se feront en ligne sur : <https://in.inscriptions-tiel.com/bike-and-run-montlucon-2025>

Les inscriptions en ligne se termineront le vendredi 14 novembre 2025 à 23h59. Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ. Vous devrez présenter une licence valide ou un certificat médical de non-contre indication à la pratique du triathlon en compétition. Le prix de l'inscription sera majoré de 2€. Si vous ne possédez pas de licence compétition, il vous est demandé de prendre un "Pass'compétition". Le code de votre Pass'compétition vous sera demandé aux retraits des dossards.

Toute inscription est définitive.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera sur le lieu de l'événement le jour même. Tout dossard sera donné sous justificatif d'identité et/ou de licence. Une personne d'une équipe peut récupérer les dossards s'il peut présenter un justificatif du second engagé. Pour ceux ayant un Pass'compétition, le code de votre Pass'compétition vous sera demandé pour retirer votre dossard.

Le retrait des dossards sera ouvert de :

- 9h à 9h45 pour l'épreuve S,
- 9h à 11h15 pour les épreuves jeunes (6-9 ans et 10-13 ans),
- 9h à 12h15 pour l'épreuve XS.

Il vous sera fourni au retrait du dossard :

- Un dossard à attacher par 3 points minimum (doit être visible à l'arrivée sous peine de disqualification) par concurrent.
- Une plaque de cadre à attacher à l'avant de votre VTT.
- Une puce de chronométrage à porter autour de la cheville gauche, une par équipe.

Programmation des épreuves :

	S	6-9 ans	10-13 ans	XS
Briefing*	9h55	11h25	11h45	12h25
Départ	10h00	11h30	11h50	12h30

Podiums**	13h30	A l'arrivée	13h30	13h30
------------------	-------	-------------	-------	-------

*Tous les briefings seront effectués dans la zone de départ.

** Appel des 3 premières équipes par catégorie (Homme / Femme / Mixte) par épreuve.

Distances :

Epreuve S : 15 km soit 6 tours de 2,5 km

- Ouvert à partir des catégories cadet/tes (née avant 2009)
- Podium pour les 3 premiers par catégorie (cadet / junior / sénior / vétéran)

Epreuve 6-9 ans : 1,7 km soit 2 tours de 0,75 km + Arrivée

- Ouvert pour les mini-poussins et les poussins (née entre 2019 et 2016)
- Possible de faire une équipe avec 1 enfant et 1 adulte
- Aucun podium, récompense à l'arrivée.

Epreuve 10-13 ans : 3,2 km soit 4 tours de 0,75 km + Arrivée

- Ouvert pour les pupilles et les benjamin/es (née entre 2015 et 2012)
- Podium pour les 3 premiers par catégorie (pupille / benjamin)

Epreuve XS : 7,5 km soit 3 tours de 2,5 km

- Ouvert à partir des catégories benjamin/es (née avant 2013)
- Podium pour les 3 premiers par catégorie (minime / cadet à vétéran)

Matériel :

Chaque équipe doit disposer d'un VTT, tout type de vélo hors VTT est interdit, en état de fonctionnement : frein et embout de guidon en état correct.

Départ et Aire de regroupement :

Pour les épreuves S et XS, le départ (type C) s'effectuera de la manière suivante : les coureurs feront une boucle pour rejoindre leur coéquipier avec le vélo. L'équipe devra sortir ensemble de la zone de départ.

Pour les épreuves jeunes, le départ s'effectuera (type B) en même temps pour les deux coéquipiers. Le cycliste sera en première ligne et le coureur en deuxième ligne plusieurs mètres derrière.

A chaque tour, l'équipe devra passer ensemble (côte à côte) toute l'aire de regroupement. Par la suite, elle est libre d'effectuer le tour comme elle le souhaite.

Arbitrage :

En cas de disqualification, l'athlète devra remettre son dossard et sa puce de chronométrage à l'arbitre et s'arrêter. En cas de non-respect de ces consignes, des sanctions disciplinaires pourraient être encourues.

Les arbitres sanctionneront les athlètes de deux manières différentes : "Stop and Go" par un carton jaune pour les infractions mineure aux règlements et le carton rouge pour disqualification pour une infraction majeure aux règlements.

Responsabilités

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé, accident provoqué par le non-respect du code de la route, par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisation et par le non-respect du présent règlement. Il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel excepté au sein de l'aire de transition. Il est de la responsabilité des concurrents de respecter le code de la route, de rester sur la bonne voie, d'être en bonne santé... En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

Droit à l'image

En participant, le concurrent accepte l'utilisation de son image ou de sa voix pour tout besoin d'illustration et tout besoin promotionnel.

L'émargement au retrait des dossards vaut acceptation du règlement.